PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉDU DOCTORAT CONJOINT EN HISTOIRE DE L'ART

Vendredi, 10 novembre 2000, 14h-17h30
Université de Montréal (local C-2151)

Présences : Francine Couture (UQAM) préside l'assemblée
Raymonde Gauthier (UQAM)
Olivier Asselin (Concordia)
Joan Acland (Concordia)
David Karel (Laval)
Lise Lamarche (U de M) secrétaire

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2000
3. Forum doctoral
4. Atelier et examen de synthèse
5. Comités de thèses
6. Changement d'institution
7. Commande de cours
8. Habilitation de Jocelyne Lupien
9. Budget de transport des étudiants(es) du programme
10. Examen préliminaire du dossier d'admission de Nicolas Mavrikakis
11. Budget du programme conjoint
12. Divers Cours de l'Université Mc Gill
    Crédits des séminaires
    Lieu et date de la prochaine réunion

1. Ordre du jour

Après modifications, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2000

Correction mineure au point 1. Admission : Sonia Couturier présentera son dossier d'admission à l'Université Concordia et travaillera sous la direction d'Olivier Asselin.
Sur proposition de R. Gauthier (appuyée par F. Couture), le procès-verbal est reçu à l'unanimité.

3. Forum doctoral

À partir d'une recommandation de la dernière réunion (8 mai 2000, point 2) et suite à une discussion générale, il est convenu de procéder comme suit pour le prochain forum doctoral :
¤ Le forum doctoral aura lieu le 8 décembre 2000 à l'UQAM (Local A-2875) à partir de 13h30
¤ Les participants seront avisés par leur département d'attache (voir pièce jointe)
¤ Présentation de trente minutes et période de question de quinze minutes
¤ Texte déposé en trois copies le jour même du forum
¤ Un jury composé de trois professeurs (Oliver Asselin, Raymonde Gauthier et Johanne Lamoureux) donnera la note après délibération

4. Atelier de recherche et examen de synthèse

À la suite de questions posées par les deux collègues de Concordia (voir courriel joint), et suite à une longue discussion, le comité convient de s'en tenir pour le moment aux descripteurs de la brochure du programme :

Projet de recherche (6 crédits) dirigé, sous forme d'atelier, par le directeur de recherche de l'étudiant et orienté par le sujet de thèse de celui-ci., Cet atelier, réalisé pendant la 1re ou la 2e année d'inscription au programme, a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le Comité de thèse du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit donc être déposé avant l'examen de synthèse et en constitue la base de référence écrite. (p.4-5 de l'édition septembre 2000)

Examen de synthèse (9 crédits) qui porte sur une liste de lecture théorique et méthodologique en liaison avec le sujet de recherche de l'étudiant. L'étudiant doit passer avec succès un examen oral qui sera évalué par un jury composé de trois professeurs formant son comité de thèse. (p. 5, de l'édition septembre 2000)

5. Comités de thèse

Chaque responsable doit envoyer la liste révisée des divers comités de thèse à Colette Paquin (UQAM).

6. Changement d'institution

Suite au passage du professeur Gagnon de l'U de M à Concordia, les étudiants(es) qu'il dirige peuvent choisir de changer d'institution d'attache sans qu'il y ait obligation de le faire puisque le professeur Gagnon peut diriger des doctorats dans les deux universités. Pour le moment, Alice Cerdan a choisi de transférer son dossier à Concordia et travaillera avec les professeurs Gagnon et Acland.

7. Commande des séminaires 2001-2002

Les responsables du doctorat conjoint doivent lancer les opérations en vue de l'établissement du programme de la prochaine année scolaire (2001-2002) et demander des propositions de séminaires (A et B) à leurs collègues qui seront acheminées au Comité conjoint avant la prochaine réunion du 26 janvier 2001.

8. Habilitation de Jocelyne Lupien

Suite à la demande d'habilitation de notre collègue Jocelyne Lupien (UQAM), du dépôt de son c.v. mis à jour (document en annexe), le Comité du doctorat conjoint convient à l'unanimité de recevoir favorablement sa demande (proposition par Francine Couture, appuyée par Olivier Asselin).

9. Budget de transport des étudiants(es) du programme

Discussion sur la façon de «subventionner» le transport des étudiants entre Québec et Montréal. Un montant annuel pourrait-il être utilisé à cette fin ? Sous quelle forme devrait-on faire ce prélèvement ?

10. Examen préliminaire du dossier d'admission de Nicolas Mavrikakis

À la demande de Nicolas Mavrikakis (d'abord inscrit à Mc Gill où il a fait sa scolarité de doctorat) et de sa directrice pressentie, C. Naubert-Riser (U de M), le dossier est étudié. Il est convenu que l'étudiant présente officiellement sa demande d'inscription et que les modalités soient déterminées par l'Université de Montréal (Département et Faculté des études supérieures) selon les règlements de l'institution.

11. Budget du programme conjoint

Francine Couture dépose une lettre du directeur des ressources académiques de l'UQAM qui fait état d'un montant récurrent de 2 000$ accordé au programme de doctorat inter-universitaire (voir document annexe). Il serait souhaitable de faire circuler cette information auprès des diverses instances afin que toutes les universités fassent de même.

12. Divers

Cours de l'Université Mc Gill

Un séminaire de doctorat donné dans une université autre que les quatre institutions du programme inter-universitaire peut être suivi par un étudiant pour compléter sa scolarité avec l'accord de son directeur de thèse.

Crédits des séminaires B

Les séminaires B du programme sont de 3 crédits chacun. Si un séminaire hors programme est choisi en équivalence, il vaudra 3 crédits, nonobstant le nombre de crédits de ce séminaire.

Lieu et date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu à l'Université Laval le 26 janvier 2001 à 13h30. (Local à déterminer)

P. Lamarche